

Parrainage vers l'emploi : les entreprises parisiennes partenaires à part entière de la lutte contre le chômage

22 Mars 2022

Emmanuelle Burin-Rongier - Responsable de la Mission Grands Comptes, Direction de l'Attractivité et de l'Emploi, Ville de Paris



Le dispositif « 1 000 parrains pour 1 000 emplois » de la Ville de Paris permet aux chercheurs d'emploi de reprendre contact avec le monde de l'entreprise grâce à un parrainage, qui peut prendre différentes formes

« Sur la période 2018-2020, 4 453 Parisiens ont bénéficié d'un parrainage, soit une moyenne annuelle d'environ 1 400 bénéficiaires. »

Pouvez-vous rappeler l'historique de la mise en œuvre du dispositif « 1 000 parrains pour 1 000 emplois » par la Ville de Paris ?

Le dispositif municipal « 1 000 parrains pour 1 000 emplois » a été lancé par la Ville de Paris le 12 mars 2015, en partenariat avec l'Association nationale des DRH (ANDRH), en vue de créer une mobilisation des entreprises et des citoyens parisiens en faveur de l'emploi. Entre 2015 et 2017, la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi a œuvré à une prospection des entreprises afin de les informer sur ce dispositif et les encourager à s'y engager en mobilisant leurs collaborateurs et collaboratrices.

Pour poursuivre le développement de ce dispositif, après concertation des partenaires et identifications des besoins, a été lancée une plateforme numérique avec trois objectifs : assurer la promotion, le suivi et l'échange de pratiques des structures parisiennes du parrainage ; assurer l'organisation d'événements territoriaux à visée institutionnelle pour valoriser initiatives et acteurs et fédérer la communauté des parrains et marraines ; assurer le développement des outils numériques à travers la plateforme pour permettre, en cas de besoin de structures, le suivi des parrains et marraines tant sur le plan statistique que opérationnel.

La prospection auprès des entreprises se poursuit lors de chaque contact, même si les entreprises sont parfois peu réceptives au recours au dispositif municipal. Certaines ont en effet développé des dispositifs de parrainage, mentorat ou tutorat d'entreprise, soit en ayant des liens directs avec les structures d'insertion, soit en préférant développer une politique interne qu'elles valorisent dans leurs rapports et communication institutionnelle extra-professionnelle, de type RSE.

En 2021, quel investissement financier le Parrainage représente-t-il pour la Ville de Paris ?

La Ville de Paris a octroyé, en 2019 et en 2021, une subvention à Défi métiers, au titre de son action en matière de parrainage, car souhaitant soutenir les actions et animations que le Carif-Oref francilien a pu mener sur le territoire parisien ou francilien pour valoriser le parrainage et son utilité publique pour les personnes en cours de définition de leur projet professionnel. Par ailleurs, la Ville de Paris mobilise du personnel dont une partie des missions est de faire connaître ce dispositif, la plateforme animée par Défi métiers et les initiatives mises en œuvre en matière de parrainage.

Existe-t-il une spécificité du Parrainage à Paris ?

La spécificité du dispositif « 1 000 parrains pour 1 000 emplois » est de se servir de son réseau de partenariat avec des entreprises pour les sensibiliser au parrainage et les inciter à s'engager dans le dispositif, afin que des bénévoles (parrains/marraines) puissent apporter leurs savoir-faire et leurs connaissances professionnelles au bénéfice des filleuls/filleules en construction de leur projet professionnel. Pour cela, la Direction de l'Attractivité et de l'Emploi de la Ville de Paris recueille les souhaits des bénévoles issus des entreprises et, en fonction de ceux-ci, les met en relation avec la structure la plus adaptée au regard du public et des domaines recherchés de parrainage.

Nous valorisons les différentes modalités de parrainage (accompagnement sur un temps long ou un temps plus réduit) et mettons également en place des animations par des structures au sein du Quartier Jeunes (QJ), nouveau lieu dédié à la jeunesse, par des actions vers les jeunes sous forme d'aide au repérage des compétences *softs skill*, de coaching collectif (connaissance des codes de l'entreprise, rédaction de CV, etc.). L'organisation au QJ d'animations de découverte des métiers est également un moyen de répondre aux objectifs du dispositif « 1 000 parrains pour 1 000 emplois », à savoir transmettre et faire connaître un environnement professionnel.

Combien de Parisiens bénéficient-ils du dispositif chaque année ?

De manière globale sur le territoire parisien, quels que soient les acteurs (État / Ville de Paris) et la structure qui ont orienté vers ce dispositif, sur la période 2018/2020, 4 453 personnes ont bénéficié d'un parrainage, représentant en moyenne annuelle environ 1 400 bénéficiaires.

Quelles sont structures porteuses du parrainage à Paris ?

Les structures porteuses du parrainage sur Paris sont des structures variées qui œuvrent sur le parrainage, comprenant par exemple la Mission locale de Paris, EPEC, Face, Adage, PLIE de Paris, Pôle Emploi, Proximité, Casp, Cap Emploi 75, Parrains pour 1 000, projet 19, E2C, NQT, Article1, etc. Le type d'accompagnement varie selon les structures et l'identité de celles-ci, et surtout en fonction des besoins identifiés auprès des filleuls et filleules. En moyenne, sur une année, tous acteurs confondus, les effectifs par structure s'élèvent à 114 bénéficiaires avec la mobilisation de 67 parrains. Ce chiffre est relativement constant depuis plusieurs années, ce qui reflète un dynamisme certain et constat du parrainage sur le territoire parisien.

Quelles actions menez-vous auprès des entreprises parisiennes pour les sensibiliser au parrainage ?

Nous sensibilisons les entreprises au dispositif de parrainage lors de nos échanges partenariaux réguliers, mais également à travers l'organisation d'un évènement territorial annuel comme cela s'est fait en septembre 2021. Et nous mettons à profit les sites, notamment le QJ, pour faire vivre ce dispositif, en essayant d'être agiles sur ses modalités et formats d'actions de parrainage.

Quelles sont les ambitions de la Ville de Paris en matière de parrainage en 2022 ?

Nous souhaitons poursuivre les actions menées, inciter et convaincre les entreprises partenaires de la Ville de Paris à être actrices du dispositif afin d'aider des Parisiens et Parisiennes à bénéficier de cet accompagnement essentiel vers la vie professionnelle.

Propos recueillis par Patricia Holl (décembre 2021)

Tags : [parrainage](#) ^[1] | [Ville de Paris](#) ^[2] | [entreprise](#) ^[3] | [accompagnement vers l'emploi](#) ^[4] | [Défi métiers](#) ^[5]